

# Missions Collaboratives

... Tout le savoir-faire d'e-Paye pour vos missions !



*Elargir vos missions et cibler le segment convoité des PME/PMI ?  
Travailler en liaison directe avec le service RH de vos clients ?*

La complexité des missions sociales augmente avec les effectifs.

Missions Collaboratives est un ensemble de services et de fonctionnalités en ligne, pour déployer facilement votre expertise auprès des PME/PMI.

## e-Paye Un système d'information partagé entre le cabinet et son client !

- ✓ Le cabinet produit ses missions avec Paye @compagnée ou Paye Externalisée.
- ✓ Le client gère son fichier du personnel, ses historiques de carrière, ses formations internes, les absences, ...
- ✓ Le cabinet peut facilement proposer des missions de conseil social ou RH.

### ✓ Des fonctionnalités RH, dédiées aux PME/PMI, disponibles en ligne !

- ✓ Reporting et extraction des données sociales exploitables par le client.
- ✓ e-Paye RH : Fichier du personnel, et gestion des ressources humaines.
- ✓ e-Congés : Gestion du flux des demandes de congés et des absences.
- ✓ e-Space : Portail salarié et bulletin dématérialisé à valeur probante.

### ✓ Des services adaptés aux exigences des missions sociales en PME/PMI !

- ✓ Interfaces entre les logiciels du client et votre système de production e-Paye.
- ✓ Paramétrage de rubriques et d'états spécifiques.
- ✓ Edition et distribution des bulletins à chaque salarié.

### ✓ Source de valeur ajoutée importante pour le cabinet !

- ✓ Fidélisation : le cabinet est en liaison directe avec le SiRH de son client !
- ✓ Opportunité de missions et de conquête de nouveaux clients.
- ✓ Montée en gamme du portefeuille clients du cabinet



70, rue des Rosiers - 93585 Saint-Ouen Cedex  
Tél. 01.47.87.64.80 – www.e-paye.com



Partenaire de vos missions sociales !

e-Paye propose depuis plus de 20 ans des solutions en ligne pour simplifier et sécuriser le traitement de la paye.

A partir d'une plateforme technologique full-Web, e-Paye met à disposition de la profession comptable son savoir-faire pour optimiser le développement des missions sociales.

- ✓ **Paye @compagnée** : pour simplifier et sécuriser votre production.
- ✓ **Paye Externalisée** : pour optimiser vos ressources et maîtriser les coûts de vos missions sociales.
- ✓ **Conseil Social** : pour développer vos missions de conseil et d'audit.
- ✓ **Missions Collaboratives** : pour partager l'information RH de vos clients, et leur apporter le meilleur niveau de service.

Développez vos missions sociales



en harmonie avec vos clients



e-Paye est l'entité du Groupe SVP, spécialiste de la Paye,  
partenaire de l'Ordre des Experts Comptables  
Tél. 01.47.87.64.80 – www.e-paye.com





## Paye @compagnée

... simplifiez et sécurisez vos missions sociales !

### Comment ça marche ?

1. Nos experts analysent, créent et paramètrent vos dossiers, dans le respect des règles de paye, des conventions collectives et des spécificités de chaque dossier.
2. Vos collaborateurs produisent les payes, en utilisant le système de traitement en ligne d'e-Paye.
3. Mise à jour en temps réel et veille sociale permanente.
4. Vos collaborateurs sont accompagnés : nos experts-payes se connectent sur vos dossiers pour les guider chaque fois que nécessaire.

### Avantages

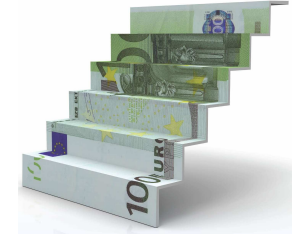
- ✓ **Pas d'investissement**, simplement un coût d'utilisation au bulletin !
- ✓ **Pas de gestion informatique**, une connexion Internet suffit ! Hébergement, sauvegarde et mises à jour sont gérés par e-Paye.
- ✓ **Simplicité d'utilisation** : rien à paramétrer
- ✓ **Sécurité et assurance de respecter la législation.**

### Services complémentaires à la carte :

- ✓ Suivi des conventions collectives
- ✓ SOS Paye : démission ou absence ? e-Paye remplace votre collaborateur à distance et produit les payes, jusqu'au retour de votre collaborateur.
- ✓ Possibilité d'externaliser les tâches les plus fastidieuses (DADSU, envoi EDI, DUCS...)

## Paye Externalisée

... optimisez vos ressources et maîtrisez vos coûts !



### Comment ça marche ?

1. Le cabinet se charge de la collecte et du contrôle des variables de paye.
2. Le cabinet transmet ces variables à son gestionnaire e-Paye dédié.
3. Le gestionnaire e-Paye produit l'ensemble de la mission, depuis la création du dossier, la préparation des bulletins, jusqu'aux déclarations DUCS et DADSU.
4. Le cabinet garde l'exclusivité de sa relation avec son client

### Les garanties e-Paye

- ✓ Système en ligne accessible 24h/24.
- ✓ Hébergement et sauvegarde hautement sécurisés
- ✓ Conforme à la législation et à la convention collective.
- ✓ Veille sociale permanente.
- ✓ Engagement de résultat.
- ✓ Certification aux normes qualité SAS-70, audit annuel.

### e-Paye s'intègre dans le portail Internet du cabinet !

- ✓ Disponible en marque blanche, une **intégration facile dans le portail du cabinet.**
- ✓ Accès en ligne pour vos clients (consultation et impression des bulletins, historiques, reporting).
- ✓ Mission de contrôle et de surveillance à proposer aux clients qui souhaitent garder une autonomie en paye.

### e-Paye s'intègre dans votre système d'information !

- ✓ Lancement depuis un raccourci sur votre espace de travail.
- ✓ OD de paye paramétrées pour intégration en comptabilité.
- ✓ Calcul et intégration des provisions pour congés payés dans vos feuilles de travail (copier/coller)
- ✓ Etat préparatoire à la facturation interne

### Avantages

- ✓ Parfaite **maîtrise des coûts de production** des payes !
- ✓ **Permet d'absorber de nouvelles missions** sans avoir recours au recrutement.
- ✓ **Permet de repositionner vos ressources** sur des tâches à plus forte valeur ajoutée et la relation avec les clients.

## Conseil Social

... votre expertise sociale !

**e-Paye vous apporte son expertise pour vos missions ponctuelles :**

- ✓ Indemnités de Fin de Carrière.
- ✓ Optimisation des charges sociales.
- ✓ Audit et appui technique sur toute mission ponctuelle.